



BLOCS-PORTES HABITAT

Annexe au certificat n° 3067.64-1 délivré pour la famille de blocs-portes de marque HERACLES commercialisée sous la référence ALTHEA - classe BP 2

Liste des modèles couverts :

Référence commerciale du modèle	Certificat A2P Année de certification	Descriptif portes	Equipements côté pivots	Huisseries	Gammes dimensionnelles	Serrures certifiées pour ce modèle :			
						Marque commerciale	Référence commerciale	N° certificat	C. (1)
ALTHEA	3067.64-1 - 01 - 2022	Bloc-porte 1 vantail (tirant-poussant) pouvant être monté sur bâti rénovation et sur bâti tubulaire	4 paumelles soudées et 3 anti-dégondage	Bâti rénovation sur huisserie existante. Bâti tubulaire pour pose en tunnel	Hauteur : de 1870 mm à 2450 mm Largeur : de 500 mm à 1140 mm	BRICARD	8162A8CCDD	1.300.61-04	2*
Options : /									
ALTHEA Bi-ton	3067.64-1 - 02 - 2022	Bloc-porte 1 vantail (tirant-poussant) pouvant être monté sur bâti rénovation et sur bâti tubulaire	4 paumelles soudées et 3 anti-dégondage	Bâti rénovation sur huisserie existante. Bâti tubulaire pour pose en tunnel	Hauteur : de 1870 mm à 2450 mm Largeur : de 500 mm à 1140 mm	Identique au modèle 1			
Options : /									

C (1)= Classification de la serrure certifiée

Annexe au certificat A2P du 21 Janvier 2022

Annexe 1/1

Les caractéristiques essentielles certifiées sont la capacité à résister aux tentatives d'ouverture non autorisée, pendant un temps donné, à des attaques raisonnées d'un ou plusieurs opérateurs utilisant (sa) leur force physique et des outils définis (outils à main, électriques et thermiques selon les cas) et la capacité de la serrure équipant le bloc-porte à résister à des attaques destructives et à des tentatives d'ouverture fine.

La paroi support ne rentre pas dans le périmètre de la certification.

Un bloc-porte certifié est constitué d'un ensemble complet comprenant l'huisserie et son système de liaison avec la structure porteuse, les paumelles et si nécessaire d'autres systèmes particuliers, le vantail équipé de sa serrure A2P, le cylindre spécifique et sa protection éventuelle.